

TRÈS SECRET

Classification de l'information accordée aux renseignements dont une atteinte à l'intégrité risquerait vraisemblablement de causer un préjudice exceptionnellement grave à l'intérêt national.

Utilisateur autorisé

Personne ayant accès aux renseignements qui a une cote de sécurité adéquate ou une cote de fiabilité approfondie et qui satisfait au principe de connaissance sélective.

Zone de haute sécurité

Zone dont l'accès est contrôlé à l'entrée et réservé au personnel autorisé, au personnel sélectionné ainsi qu'aux visiteurs autorisés et dûment escortés, et qui est seulement accessible à partir de la zone de sécurité. La zone de haute sécurité sera séparée de la zone de sécurité par un périmètre construit selon les spécifications recommandée dans l'évaluation de la menace et des risques.

Zone de sécurité

Endroit à accès réglementé, réservé au personnel autorisé et aux visiteurs dûment autorisés et escortés, et seulement accessible par la zone des opérations. La zone de sécurité doit être séparée de la zone des opérations par un périmètre de sécurité.

Zone des opérations

Zone à accès contrôlé, réservée au personnel qui travaille dans cette zone et aux visiteurs dûment escortés. Normalement accessible à partir de la Réception.